

Informations relatives à l'offre au public de Lumiwind SC

Luminus SA souhaite impliquer plus étroitement les citoyens dans le développement et l'exploitation de ses projets d'énergie éolienne. À cette fin, la société coopérative Lumiwind a été créée le 14 mai 2020 avec pour objet la mobilisation de ressources financières en vue de réaliser des investissements dans et l'acquisition (de pans) d'actifs et/ou de droits dans le secteur de l'énergie durable et/ou renouvelable, notamment l'énergie éolienne, solaire et hydraulique, ainsi que les activités de conseil en matière de mesures d'économie d'énergie.

Pour ce faire, Lumiwind a notamment acquis, en 2023, des droits de recette contractuels sur des éoliennes de différents parcs éoliens situés à Herstal, Gand et Herentals. La propriété juridique des parcs éoliens reste à Luminus.

Information sur l'émetteur	
Émetteur	Lumiwind SC
Forme juridique	Société Coopérative
Numéro d'entreprise	0746.930.385 (RPM Bruxelles)
Information sur l'offre au public	
Type d'instrument de placement	Actions de Lumiwind d'une valeur nominale de 25 EUR chacune.
Montant total de l'offre	219.725,00 EUR, soit 8.789 actions
Classe d'action	B3
Modalités de souscription	Min. 25 EUR – Max. 5.000 EUR
Rendement	Rendement cible sous forme de dividende jusqu'à 4%, sans minimum garanti. Rendement maximum actuellement autorisé de 6% pour les sociétés coopératives agréées*.
Information sur la gouvernance de Lumiwind	
Politique de dividende	Les dividendes sont distribués sur décision de l'Assemblée générale, après proposition du Conseil d'Administration.
Conseil d'Administration	Le Conseil d'Administration composé de 5 membres représentant les actionnaires. Aucune rémunération, aucun paiement conditionnel ou différé, ni aucun autre avantage en nature n'est accordé aux administrateurs.
Assemblée générale	Chaque action donne le droit de voter à l'Assemblée générale.

* Conformément à la loi du 20 juillet 1955 portant institution d'un Conseil national de la Coopération, de l'Entrepreneuriat social et de l'entreprise Agricole, ainsi qu'à ses arrêtés d'exécution